

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

DE LA WILAYA D'AIN TEMOUCHENT

N° D'immatriculation Fiscal (DEP) : 000146019005648

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux articles 39,42,47 et 48 du décret présidentiel 15/247du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Aïn Témouchent, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au Concours restreint de maitrise d'œuvre **N°25/D.E.P/A.T/2026** paru aux quotidiens nationaux « **Réflexion** » et " **المجتمع** " en date du **21/06/2026** relatif à : **L'Etude et suivi pour la réalisation d'un lycée type 800 ,commune de Bouzedjar**, que le résultat de ce concours est le suivant :

N° Pli	Bureau d'étude Retenu	Note Technique	Note prestation	Note Financière		Montant de l'offre en DA et en TTC	Total
				Note offre Financière	Note Bonus		
01	BET : MEGHLOUI Mustapha NIF : 103279800003859	14.50	44.57	12.00	2.5	Etude : 15.960.000,00 DA Suivi : 18.620.000,00DA Total : 34.580.000,00 DA	73.57

Les candidats qui souhaitent prendre connaissance de leurs résultats peuvent se rapprocher du service des marchés publics de la **D.E.P** au plus tard (03) jours à compter de la parution du présent avis, est cela conformément à l'article **82** alinéa à 3 de décret présidentiel **N°15/247 du 16/09/2015** portant la réglementation des marchés publics et délégations de service public.

Les soumissionnaires qui contestent ce résultat, peuvent introduire un recours dans un délai de **dix (10)** jours à compter de la première parution du présent avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux et au BOMOP auprès de la commission des marchés compétente conformément au décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et délégations de service public.